

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Une certification inédite pour les soins intermédiaires pédiatriques du RHNe

Le département de pédiatrie de l'hôpital cantonal devient le premier établissement non-universitaire à obtenir la certification de la Commission de reconnaissance des unités de soins intermédiaires.

Les soins intermédiaires pédiatriques du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) ont été certifié en mars dernier par la Commission de reconnaissance des unités de soins intermédiaires (CRUIMC). Le RHNe devient le premier hôpital non-universitaire de Suisse à obtenir ce label. La CRUIMC impose des critères de qualité rigoureux en matière de compétences cliniques des équipes, d'espace par patient, d'équipements et de dotation en personnel.

L'unité de soins intermédiaires pédiatriques est une unité d'hospitalisation qui s'adresse aux enfants et adolescents qui nécessitent une surveillance accrue et continue, une prise en charge spécialisée, ou des soins complexes qui ne sont pas disponible dans un service de pédiatrie générale. Elle peut par exemple accueillir un enfant avec une crise d'asthme sévère nécessitant des inhalations très rapprochées, un nourrisson avec une bronchiolite sévère qui présente une fatigue respiratoire et qui pourra y bénéficier d'un soutien de sa respiration, ou encore un adolescent qui présente une intoxication sévère nécessitant une surveillance rapprochée de ses paramètres vitaux.

Les soins intermédiaires de pédiatrie se trouvent entre les soins standards et les soins intensifs permettant ainsi aux enfants et adolescents du canton de Neuchâtel de bénéficier d'une prise en charge aigue de grande qualité.

Cette reconnaissance permet au RHNe de proposer des soins intermédiaires certifiés de la néonatalogie à l'âge adulte. L'unité de soins intermédiaires pédiatriques, qui comprend quatre lits, dispose de professionnel-e-s formé-e-s en médecine intensive et aguerris à faire face à des situations complexes ne nécessitant pas le plateau technique des soins intensifs. En cas de besoin, les patient-e-s sont transféré-e-s au CHUV dans le cadre d'une convention signée entre les deux établissements.

Avec des certifications en soins intermédiaires pédiatriques, en urgence pédiatriques et en néonatalogie, le département dispose d'un plateau technique et de compétences médicales et soignantes étendues.

Neuchâtel, le 6 mai 2025

La Dre Laurence Racine, cheffe du département de pédiatrie, répond à vos questions au 032 713 30 44